

## Jean-Baptiste André Godin à Achille Mercier, 15 octobre 1883

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 2 p. (390r, 391v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Achille Mercier, 15 octobre 1883, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (23)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Familettres/items/show/51353>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 octobre 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Mercier, Achille \(1823-1891\)](#)

Lieu de destination 53, boulevard Rochechouart, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Godin accuse réception d'une troisième chronique du mouvement social de Mercier qu'il n'attendait pas. Il lui explique que Claris, qu'il avait recommandé, est à l'essai pour un mois en qualité de rédacteur du journal *Le Devoir* et qu'il veut lui confier la rédaction des articles pendant cette période pour pouvoir évaluer son travail. Il ajoute qu'il serait heureux de poursuivre la publication des chroniques de Mercier si ce dernier lui offrait de meilleures conditions financières.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Claris, Aristide \(1843-1916\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guine 15<sup>e</sup> 8<sup>ème</sup> 89

Monsieur et cher confrère,

Je reçois de vous une 3<sup>ème</sup> chronique du mouvement social que je n'attendais pas. D'après votre lettre du 25 j'ai dans laquelle vous me dites : "vous pourriez avant votre décision, en écrire encore une à titre d'essai."

Il est vrai que j'aurais pu vous prévenir de l'arrivée ici de M. Claris avec lequel vous avez eu la bonté de m'attacher. M. Claris vient d'être un mois d'essai.

Bonne nuit à Monsieur A. Mercier.

Je dois donc, autant que possible, pour apprécier comment il sera le journal, lui laisser la charge de la besogne.

Non pas que je n'accorde un réel intérêt à ce que vous m'avez envoyé. Je suis au contraire surpris et heureux du soin que vous mettez à interpréter le programme qui est en tête du Devoir. Ce serait donc une excellente chose que de continuer la publication de semblables articles. Mais je vous l'ai dit, le Devoir est loin de faire ses frais et si je m'entends avec M. Claris, ces frais seront encore augmentés. Malgré cela j'aurais été heu-

reux de continuer à recevoir  
de vous cette chronique, s'il  
m'eût été possible de l'obtenir  
à des conditions plus en rapport  
avec les ressources du Départ.

J'ai eu, pendant un temps,  
un arrangement analogue  
avec un rédacteur qui pour  
soixante francs par mois  
m'envoyait chaque semaine  
une chronique politique et  
sociale.

Le mérite de votre tra-  
vail me porterait à con-  
sentir encore des frais  
semblables, mais il ne  
m'est pas possible, à  
mon grand regret, d'y

1631  
mettre le prix que vous  
y attachez.

— Je vous réglerai ce  
que nous avons eu l'oblige-  
ance de m'envoyer,  
aussitôt que j'aurai une  
opinion faite sur M.  
Claris.

Très affectueux, très dévoué  
et cher compère, l'assu-  
rance de mes meilleurs  
sentiments.